

## A propos des airs contenus dans le TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

par E. ALLAIN

LARIDE (page 65).

J'en ai précisé le lieu d'origine, mais il n'est pas mauvais d'ajouter maintenant que la TURBALLE est en Loire-Intérieure. Aussi, curieux que cela puisse paraître, il existe de nombreux Larides en Loire-Intérieure et ces danses présentent un caractère de vérité et d'authenticité qui n'a rien à envier à celles du Morbihan.

La géographie et l'histoire de Bretagne expliquent facilement ce point, mais il n'était pas mauvais d'y insister, la Loire-Intérieure étant un pays si lointain et si peu breton, aux dires de trop de Bretons.

Peu d'airs de biniou de la région guérandaise ont été publiés. A ma connaissance, il n'y en avait pas jusqu'à présent. Pourtant il a été fait des recherches sur le répertoire musical et instrumental. Je citerai, pour ne pas monter trop loin, DORIG et CRESTON, Jacqueline de la CROIX et B. de PARADES, POLIG et quelques autres. Moi-même, j'en ai recueilli quelques uns et en ai donné dans le pays à une époque où il n'y avait pas un seul sonneur dans toute cette contrée. Les temps ont heureusement changé !

Il est vrai que le répertoire est si proche du Vannetais, qu'on ne pourrait, à proprement parler, que difficilement créer une division absolument typique. Il y a vraiment trop de liens de parenté entre ces deux régions. « Smit-Ta » présente sous le n° 15, un air de marche de Kernasclédén. La seconde phrase semble être une démarcation (à moins que ce ne soit l'inverse, évidemment) d'un air de la presqu'île guérandaise, dont le refrain est « Oh lala ça ne va guère ».

Nous voilà loin de l'air du « Traité élémentaire » ! Il est vrai que c'est toujours « à propos » de lui, cependant.

La mesure est à 6/8, ce qui est assez inhabituel, les larides étant le plus souvent à 4/4. Le mouvement est vif et rythmé. L'ornementation s'efforce de suivre les mouvements de la danse et de les aider, et ne s'en écarte pas. Le contraire eût été possible. On peut, en effet, me semble-t-il,

dans certains cas, considérer les airs en eux-mêmes, sans tenir compte qu'ils sont des airs de danse. Tous les sonneurs ne sont pas destinés à accompagner des danses, et même s'ils peuvent le faire, et le font parfois, ils peuvent être, malgré cela, tentés de jouer la musique pour elle-même, sans but utilitaire. Deux versions d'un même morceau peuvent exister : celle que l'on joue pour accompagner des danseurs et celle que l'on joue, en bagad ou en soliste, pour mettre en valeur, non plus des pas, mais la musique.

MARCHE DES LUTTEURS (page 66).

C'est sous ce titre que l'air a déjà été publié dans « C'houez er Beuz », n° 4, page 12. Il n'y a pas de changement, sinon qu'à la troisième mesure de la dernière ligne on lit : FA, SOL, LA, SI, alors que « C'houez er Beuz » donne : FA, SOL, LA, SOL. Cette version est aussi très proche de celle recueillie et publiée par « TALDIR » et connue sous le nom de « Merc'ned Kerné ». J'avoue que c'est ce nom qui est le plus fréquemment employé et que l'air fut longtemps au répertoire du Cercle Celtique de Rennes et, de ses sonneurs. D'où le tenaient-ils ? Probablement des publications de « TALDIR ».

Je le cite aujourd'hui car je trouve qu'il est fâcheux, non pas de discuter l'œuvre d'un homme mais de ne pas la connaître. Ainsi la revue « An Trianon » a justement fait remarquer dans son numéro de janvier 1956, dans tous les domaines, le travail du « mouvement breton » à ses débuts est aussi étranger à la génération actuelle que si cela s'était passé du temps de la Duchesse Anne ».

En tout état de cause, « Merc'ned Kerné » ou « Marche des lutteurs » est un morceau intéressant. Il possède trois phrases musicales. Joué un peu lentement ; plus lentement que l'indication, il constitue une très bonne marche de parade grâce à sa ligne mélodique et à son rythme à 6/8.

Il faudrait qu'un batteur-compositeur se persuade de la valeur de cet air et en écrive la partition de batterie qui pourrait être particulièrement brillante.

LARIDE (page 66).

Ce fut un air présenté lors du concours de couples qui se tint à Quimper, en 1949.

Je l'avais choisi après de nombreuses recherches et hésitations pour être l'air de danse qu'il fallait jouer pour l'une des catégories de ce concours.

Brièvement, j'en rappelle l'organisation, car je sais que la plupart des sonneurs B.A.S. d'aujourd'hui en ignorent totalement l'existence.

La Bretagne avait été divisée en régions musicales : Haute-Cornouaille, Basse-Cornouaille, Pays Pourlet, Vannetais, Haute-Bretagne, Trégor et Léon. Chacun pouvait se présenter dans l'une ou l'autre catégorie ou dans toutes et devait sonner : un air de marche, une danse, un air de circonstance ou une mélodie.

Je sonnais de la bombarde, accompagné de A. FIGUÉL, dont j'ai voulu rappeler le souvenir. Il a quitté la région de Nantes, peut-être sonné-t-il parfois. Je ne sais trop, car il a été absorbé par la vie de la région parisienne. A l'époque, il était excellent. Nous nous étions présentés dans les catégories : Vannetais, Haute-Bretagne, Léon et Trégor, et avons remporté le premier prix pour ces régions.

Voici donc quelques uns des souvenirs que m'évoquent cet air et pourquoi j'ai tenu à y associer A. FIGUÉL.

Il existe une variation que faisaient des vieux sonneurs, mais que je n'ai pas rapportée ici.

La mélodie comporte, en dehors des petites notes, une ornementation analogue à celle que j'ai analysée à propos de la « Marche pour Débutants ».

Un sonneur de bombarde, s'il a quelques notions de la danse vannetaise, devrait avoir du plaisir à sonner cet air qui présente quelques petites difficultés. C'est, à mon avis, le type de morceau que les bagadou devraient aborder dans quelques années.

Dans la première mesure de la dernière ligne, il faut lire pour le groupe de note d'ornementation : LA, DO, MI et non LA, LA, MI.

J'ajoute que pour les doublés de SI grave et DO, il serait préférable de prolonger, imperceptiblement, la durée du SI ou du DO contenus dans ces doublés.

(A suivre)

E. ALLAIN.

## La Bretagne, vue de loin

(Suite de la page 8)

A la colonie, un Breton est un homme comme un autre ; il a les mêmes besoins et les mêmes soucis qu'un émigré de la Provence ou de la Gironde ; il a en plus cette qualité : il sait reconnaître ses compatriotes et se plaît à les retrouver occasionnellement au sein de l'amicale qui les groupe.

Un Breton émigré est comme un Breton de Bretagne ; pour lui, une amicale n'est pas comparable à une association folklorique du pays. Rien ne différencie un chauffeur de camion travaillant en Finistère d'un chauffeur de camion travaillant en Haute-Volta. Il travaille pour vivre ; le premier est resté au pays, le second l'a quitté.

C'est pourquoi, Bretons du mouvement, militants de l'action bretonne, culturelle ou autre, je vous prie de ne plus jeter la pierre aux émigrés. S'ils portent ces costumes aux pièces dépareillées, s'ils chantent du Botrel ou des versions bretonnes de mélodies celtiques d'outre-Manche, s'ils sonnent métronomiquement de la bombarde, s'ils écouvent du plaisir à boire un verre de cidre et à manger une crêpe, dites-vous bien que cela leur coûte toujours beaucoup plus qu'à vous qui avez tout sous la main et ne savez pas en profiter.

C'est à vous que ces émigrés devraient jeter la pierre, car leur foi est souvent

## La fin d'une tradition séculaire

Nous lisons dans « La Liberté du Morbihan » du 31 mars dernier :

« Baud offrait cette originalité d'être l'une des rares communes morbihannaises à avoir gardé une des plus curieuses traditions bretonnes de la Passion.

« On sait qu'autrefois, dans la plupart de nos campagnes, l'usage était de promener le long de nos villages et de nos bourgades de prenanets mélodées, les soirs

plus grande que la vôtre. Ce qu'ils réalisaient, vous pourriez le réaliser, ici, sans peine aucune.

J'ai trouvé chez la plupart des Bretons émigrés un esprit que j'aimerais voir rayonner dans les groupes folkloriques de Bretagne.

Un esprit de solidarité, une soif d'entendre parler du pays, une fierté de se savoir et de se dire Bretons.

\* \* \*

Bretons du mouvement, sachez que nombreux sont les émigrés qui pensent à vous, ils savent inconsciemment que quelque chose se fait en Bretagne, que par milliers les jeunes s'intéressent au maintien de son esprit, de son âme.

Vous n'avez pas le droit de les recevoir.

Polig MONJARDET.

de la Toussaint, de la Noël et du Jeudi Saint.

« Le cantique de la Passion, tel qu'il était connu à Baud, ne compte pas moins de trente-quatre couplets. Il se chantait sur un air typiquement local d'un accent singulièrement mouvant, il ne manquait jamais de causer une profonde impression sur ceux qui l'entendaient venir la nuit du fond des villages. Car il se formait six cortèges à partir de chaque trève paroissiale ou quartier qui se rendaient en chantant, à la lumière des flambeaux, jusqu'au bourg où leur rassemblement se faisait auprès de la Croix de la Mission. Chaque groupe défilait séparément au pied de cette croix en chantant les deux derniers couplets puis le premier. Tout le monde pénétrait ensuite dans l'église pour y entendre le sermon de la Passion.

« C'était, en ce qui concerne Baud, une tradition ininterrompue. Elle offrait un tableau d'une exceptionnelle grandeur. Cette manifestation caractéristique n'a pas eu lieu cette année pour la première fois. Cette interruption marque-t-elle la fin d'une tradition séculaire ? On le craint...

« La raison qui nous a été donnée est que le nouveau règlement de la Semaine Sainte en empêche pratiquement l'organisation. Autrement dit, la Tradition est victime, ici aussi, d'une autre forme de centralisation et d'uniformisation. La chose a tellement surpris nombre de personnes qu'elles nous ont prié de traduire leurs regrets ».

P. M.